

# Visite pastorale de Marcellaz

A este visite la parrochiale de Sainct-Mauris de Marcellaz soub Bonne, en Faucigny, en presence de Claude, fils de Rolet Genotton, dict Clavel, noble Claude Marin et Claude, fils d'Estienne Genotton.

De laquelle est recteur ven. Mre Jehan de Colonge, prebstre, institue et résident.

## CHARGE DU CURE

Ledict cure est charge de celebtrer une basse messe les jours de festes, dimenches - Les solennes, une grande messe, pourveu qu'il se trouve qui responde, mattines et vepres - le lundy, une messe pour les Trespasses - les autre jours, a devotion.

## REVENU

Le Revenu consiste en une maison, jardin, grange - en pre, en cinq parcelles de deux seytorees, quatre poses de terres - plus en qusttre coupes de froment de cense volante - plus en dixme de novelley, valeur de quatre pair moitie froment et moitie avoenne. Les dixmes sont percepts par les prieurs de Contamine et Pellionex, sauf que le cure retire la troisieme partie des dixmes en quelques particulier, valeur de quatre pair de bled - et ce a raison dunze gerbes lune. Il y a trente feus en ladicte parroche, et de chasque feu faisant le cure retire une gerbe de froment de premice - et pour le ressat, huict deniers a Pasques.

## INJONCTIONS

Il a este enjoinct au cure davoir quattres livres, 4 purificatoires, reparer le couvert de la nef, fere les vitres du cuer, icelluy couvrir, dans le mois. Aux parrochains, ung calice duquel la coupe et paterre soit dargent, ung tabernacle, trois nappes, six serviettes, une chasuble, estaule et manipule, une aube avec amict, ung ciboire, ung parement dautel avec sa coverte, des ampules, planchonner la nef et reperer le covert du clochier, et fere la chaire du prausne, dans deux mois. La lampe aux despens des parrochains.

## CHAPPELLES

Il y a une chappelle, en ladicte eglise, de Sainct Claude, de la presentation des Goudard - sans recteur. Le reve-  
nu dicelle, suvant la precedente visite, estoit de vingt coupes de froment : maintenant lon ignore. Laquelle choppelle  
nest servie; sans ournement, couverte, les vitres gastes. Le Patron fera parer, orner deuement, et fera fere les vitres, et  
nommera ung recteur dans le mois ; lequel passe, sera par nous proveu.

Autre Chappelle de Sainct Antoenne, de la presentation des Genatton, sans recteur, sans ournement. Il y avait huict coupes de froment de cense ; maintenant lon ignore.

Enjoinct comme en la precedente. Et neantmoins sest presente Claude fils de feu Pierre Marin, lequel remonstre le droict  
de patronage luy avoir este cede par Estienne, fils de Percepval Jenatton, a este cede a noble Pierre Marin, son pre,  
comme par acte du sixiesme juin 1575, receu pur Mre François Rolet, et signe par honneste Balliard, notaire.

Et par ce luy est enjoinct comme dessus.

Laurent MONTFORT

Source :

Visites Pastorales du Diocèse de GENEVE - ANNECY (1411 - 1920)

Analyses détaillées des visites de Saint François de Sales (1604 - 1618)

Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites

## Pensée de Saint FRANÇOIS de SALES

Celui qui, le matin, ayant ouï assez longuement entre les bocages voisins un gazouillement agréable d'une grande quantité de serins, linottes, chardonnerets et autres tels menus oiseaux, entendrait enfin un maitre rossignol, qui en parfaite mélodie remplirait l'air et l'oreille de son admirable voix, sans doute qu'il préférerait ce seul chantre bocager à toute la troupe des autres. Ainsi, après avoir ouï toutes les louanges que tant de différentes créatures, à l'envi les unes des autres, rendent unanimement à leur Créateur, quand enfin on écoute celle du Sauveur, on y trouve une certaine infinité de mérite, de valeur, de suavité, qui surmonte toute espérance et attente du cœur.

Traité de l'Amour de Dieu, Livre V, Chap. 11